

Direction Générale

Conseillers en exercice	43
Présents	34
Représentés	6
Absents	3
Votes	
Pour	40
Contre	1
Abstention	1

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité de la <u>Préfecture de Créteil le</u>

de la publication le 2. 4. MARS 2023

Département du Val de Marne Mairie de Choisy-le-Roi

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseil Municipal Séance du Mercredi 22 mars 2023

Le vingt-deux mars deux mille vingt-trois à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 15 mars 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Tonino PANETTA, Maire.

Etaient présents:

M. Mmes.: PANETTA Tonino, ID ELOUALI Ali, OSTERMEYER Sushma, COELHO Vasco, BRULANT Marina, DRUART Frédéric, FRANCISOT Amandine, LAJILI Yamina, MARQUES henrique, HACHE Bénédicte, FONDENEIGE Matthias, FONTAINE Sabrina, SAYADI Walid, THIAM Moustapha, SASU Hancès, GARROUT Karim, COHEN Rachel, LORES Monique, BANCE Stéphane, OMRANE Alain, BEZACE Mathilde, CHALBI Yacin, BOURVEN Julien, LANTERNIER Lucie, OZCAN Canan, DESROCHES Damien, DESPRES Catherine, AOUMMIS Hassan, BALIAS Thierry, FOURNIAUD Martine, ESSONE MENGUE Terence, GUILLAUD BATAILLE Fabien, HUTIN Sébastien, LEMOINE Nathalie.

Étaient représenté es:

Mme GAULIER Danièle Mme DIMNET Jocelyne Mme FADLI Hafida M. BOLLE DALLIAH Kristian Mme MARTIN Mélisande Mme FOURNIER Laura mandat à Mme OSTERMEYER Sushma mandat à M. COELHO Vasco mandat à M. CHALBI Yacin mandat à M. OMRANE Alain mandat à MME LAJILI Yamina mandat à M. DRUART Frédéric

Étaient absents: Ms El Arbi CHIRRANE, Hacène HABI, Mme BENKAHLA Malika

Secrétaire de séance : Mme LAJILI Yamina

OBJET

VOTE DU BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2023 BUDGET ANNEXE DES PARKINGS

VOTE DU BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2023 BUDGET ANNEXE DES PARKINGS

LE CONSEIL,

Ouï, l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°23.006B du 9 février 2023 prenant acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'élaboration du Budget Primitif 2023,

Après avis de la commission des finances en datedu 13 mars 2023,

DÉLIBÈRE

<u>Article 1</u> - Approuve le **budget primitif 2023 du budget annexe des parkings**, chapitre par chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement, détaillé dans le document joint et arrêté comme suit :

EQUILIB	RE BUDGETAIRE	DEPENSES	RECETTES
BUDGET ANNEXE DES PARKINGS	INVESTISSEMENT	429 368	429 368
	FONCTIONNEMENT	1 043 968	1 043 968
	TOTAL	1 473 336	1 473 336

<u>Article 2</u> – La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, de sa notification et/ou de sa publication. Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site <u>www.telerecours.fr</u>.

Fait et délibéré en séance du 22 mars 2023.

Pour extrait conforme,

Tonino PANETTA Maire de Choisy-le-Roi